HORAIRES VARIABLES

NOUS AVIONS DEMANDE AU MINISTRE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE REPOS COMPENSES BADGES (RCB) PAR ANNEE CIVILE A HAUTEUR DE 12.

Modification de la circulaire

Mise en application à compter du 01/06/2021.

Passage de 5 RCB à 8 RCB par année civile.

MAIS LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

Alliance PATS a d'ores et déjà demandé au DGPN que le nombre de RCB atteigne 12 RCB par an.

ENSEMBLE ENCORE PLUS FORT !

ALLIANCE POLICE NATIONALE PATS

RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le 5 mai 2021